

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à assister à la séance du conseil qui aura lieu 15 avril 2025 à 20h00 –


Le Directeur général,

Etalle, le 17 avril 2025




Le Bourgmestre,

ORDRE DU JOUR :

Séance publique

1. Rapport annuel POLLEC (Politique Locale Energie Climat) - Présentation
2. Programme Interreg Grande Région 2021-2027 – Projet ZFT sud « SOS Faune Sauvage » du Parc Naturel de Gaume - Partenariat financier de la commune d'Etalle – Ratification
3. Demande d'IDELUX Environnement d'un 2ème audit opérationnel - Approbation
4. CCA Commission Communale de l'Accueil - Désignation des 4 membres représentants suppléants - Complément à la délibération du Conseil communal du 19.12.2024
5. CECP - Désignations des membres représentants au sein du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces ASBL
6. Désignation du membre représentant de l'UVCW - Comité de Contrôle de l'eau - Législature 2024-2030
7. Désignation SC LA MAISON VIRTONAISE - Renouvellement de l'Organe d'Administration - Législature 2024-2030
8. IMIO- Convocation Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2025 - Approbation des points de l'ordre du jour
9. VIVALIA - Convocation Assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2025 - Approbation de l'ordre du jour
10. Fixation de la dotation communale au budget 2025 à la zone de secours "Luxembourg"
11. Patrimoine - Chasse communale "La Ferme" - location de gré à gré
12. Patrimoine - Bail emphytéotique - Buzenol pisciculture - Valère Lequeux - Accord
13. Culte - Lenclos, 75A - mise à disposition logement M. le Curé moyennant charges et état des lieux - Accord
14. Patrimoine - Mise à disposition à titre précaire - Logement - 2ème étage du n° 20, rue du Moulin
15. Arrêtés de police du Bourgmestre : Ratification
16. Approuve le procès-verbal de la séance précédente

Huis clos